

SURPLUS NET DE \$3,298,836 POUR LES POSTES

Toronto a les plus grands revenus, avec Montréal en second et Winnipeg ensuite.---Rapport de l'exercice clos en mars.---Revenu net de \$21,345,394.

D'après un rapport publié par le ministère des Postes, un surplus net de \$3,298,836.55 aurait été le résultat de l'administration postale bien dirigée pour l'année se terminant en mars 1918.

Le revenu net a été de \$443,010.22 de plus que l'année précédente et totalisait \$21,345,394.48, mais les augmentations des salaires ont maintenu les dépenses beaucoup plus élevées que l'augmentation dans les revenus et ont grandement réduit les recettes totales d'une année qui auraient pu être un record remarquable dans l'histoire financière du ministère des Postes. Dans les \$1,745,979.25 d'augmentation dans les dépenses, les augmentations de salaires comptent pour \$1,301,709.65. Les dépenses totales ont été de \$18,046,557.90, lesquelles déduites de \$21,345,394.48 de revenu net, laissent un surplus de \$3,298,836.58.

Comparativement à 1908 soit dix ans passés—c'est une augmentation d'environ \$14,000,000 dans le revenu et de \$12,000,000 dans les dépenses, tandis que comparativement à 1898—soit vingt ans passés—c'est une augmentation de près de \$18,000,000 dans le revenu et de \$14,500,000 dans les dépenses. Sans doute, la plus grande partie du revenu provient des grands centres d'affaires: Toronto, \$4,137,678.14; Montréal, \$2,353,045.65; Winnipeg, \$2,452,902.96; Québec, \$311,642.88; Hamilton, \$463,749.62; Halifax, \$278,324; Saint-Jean, N.-B., \$225,882.11; Calgary, \$446,170.28; Vancouver, \$667,280.27; etc. Les revenus provenant des plus petits centres sont absolument insignifiants.

REVENU D'UN DOLLAR.

En Nouvelle-Ecosse, Whycomagh Mountain ne donne qu'une piastre par année. Turenne, dans la province de Québec (fermé depuis) a rapporté aussi \$1.00, tandis que Manor, au Nouveau-Brunswick, (fermé depuis) Tête de la Baleine, dans Québec, n'ont rapporté que \$3.00 chacun, et Stewartdale, en Nouvelle-Ecosse, \$4.00.

On pourrait résumer comme suit le développement général du service postal du Canada au cours de l'année 1918: 216 bureaux ont été ouverts et 366 ont été fermés, les derniers ayant été fermés à cause de l'extension de la poste rurale.

Le nombre de bureaux de poste vendant des mandats-poste était de 4,930, ce qui était une augmentation de 120 sur le nombre de l'année dernière; et le nombre de bureaux tenant une banque d'épargne était de 1,318, représentant une augmentation de 6.

La somme d'argent retirée des banques d'épargne des bureaux de poste et le nombre des comptes fermés étaient plus élevés que dans les années précédentes, tandis qu'un nombre moindre de nouveaux comptes ont été ouverts. On croit que ceci a résulté du fait que l'argent avait été versé dans l'achat des obligations de la Victoire.

Le nombre de comptes laissés ouverts le 31 mars 1918 se chiffrait à 125,735 dollars, et le reste au crédit des déposants représentait la somme de \$41,283,478.84.

Le nombre total des mandats de poste émis au cours de l'année a été de 9,919,665, contre 8,698,502 pour l'année précédente. La valeur globale était de \$142,959,167.54 contre \$119,695,535.27 pour l'année précédente; 1,908,142, re-

présentant une valeur de \$26,194,676.43, étaient payables à l'étranger.

Le nombre de mandats de poste émis à l'étranger et payables au Canada a été de 668,990, ce qui représentait une valeur totale de \$9,385,627.24.

Le nombre de mandats de poste émis au Canada à destination des Etats-Unis a été de 1,070,935, et leur valeur était de \$15,741,314.28.

Le nombre de mandats de poste émis aux Etats-Unis pour le Canada a été de 562,558 représentant la somme de \$7,591,506.43.

L'échange des mandats de poste avec le Royaume Uni a été comme suit: \$6,864,578.30 payables dans le Royaume-Uni et \$1,445,621.18 payables au Canada.

En divisant par province la somme des transactions en mandats de poste, on constate que la province d'Ontario en a émis pour la somme de \$40,576,600.80 et a payé à peu près le même montant pour mandats de poste. Ensuite, la Saskatchewan avec \$31,964,230.37 en mandats de poste émis et \$15,399,241 de payés dans la province; Manitoba, avec une émission en mandats de poste de \$11,869,795.74, et un total payé de \$31,430,518.63. La province de Québec a émis \$15,669,297.72 en mandats de poste et en a payés pour la somme de \$16,761,172.67.

DISTRIBUTION RURALE.

Au cours de la dernière décennie nous avons eu l'établissement de la distribution rurale de la poste. Commencé en 1908, le système se limitait d'abord aux routes publiques qui existaient alors, et en 1912 il s'étendit à tous les habitants des districts ruraux le long des principaux chemins d'un mille ou plus de longueur. On a aussi fait des arrangements, cette année-là, pour permettre aux courriers passant par les routes rurales de vendre des mandats de poste et des bons de poste par l'entremise des bureaux de poste qui se trouvent aux points de départ de leurs routes de distribution, de sorte que maintenant le courrier de distribution rurale, à tous les points de vues, permet à tous les habitants des districts ruraux de jouir de tous les avantages d'un bureau de poste pratiquement à leurs portes. L'introduction du système de distribution rurale a été une cause d'augmentation considérable des frais d'administration du ministère, mais il y a bien peu de personnes, si toutefois il s'en trouve, pour trouver que ces dépenses ne méritaient pas d'être faites.

A la fin de l'année 1918 le service de distribution rurale comprenait 3,674 routes de distribution le long desquelles se trouvaient 173,150 boîtes, soit une augmentation de 8,065 boîtes durant l'année.

Tous les employés ont eu leur part des différentes augmentations qui ont été accordées de temps en temps. De fait, les maîtres de poste des districts ruraux, par exemple, touchent aujourd'hui un traitement qui est presque le double de celui qu'ils recevaient il y a dix ans, le salaire minimum étant de \$60 par année contre \$35 en 1907, \$25 de 1903 à 1907 et \$12 avant l'année 1903.

La guerre a augmenté considérablement le travail général du ministère et de tout le service. Des centaines de mille soldats outre-mer devaient se tenir constamment en communication avec leurs familles, ce qui exigeait l'envoi de dépêches considérables par les méthodes les plus rapides à un moment où les moyens de transport étaient tout un problème. Il fallait aussi surveiller les dépêches de certains pays et cela constamment, et souvent aussi il fallait les censurer afin de déjouer les plans de l'ennemi.

Les timbres d'épargne de guerre sont commodes à porter et ils sont rémunérateurs.

COURS PRATIQUES D'AGRICULTURE DANS L'ALBERTA POUR LES SOLDATS

L'Université de l'Alberta procurera aux soldats réformés des avantages extraordinaires en ce qui concerne l'enseignement agricole.

COURS DE CINQ MOIS.

Dans un article de la livraison d'avril de la Gazette Agricole du Canada publiée par le ministère de l'Agriculture, il est fait mention que 75 hommes se sont déjà inscrits au cours agricole pour les soldats réformés de l'Université de l'Alberta. Le cours comporte cinq mois d'instruction en agriculture pratique. Le travail de chaque mois, on dit, est distinct et séparé de celui des autres, de sorte qu'une personne peut entrer le premier de chaque mois et suivre son cours de cinq mois sans que cela nécessite pour lui une attention spéciale ou des travaux particuliers. Tout ce qui n'est pas essentiel est éliminé, et en autant que la chose soit possible, on donne un enseignement pratique.

Les matières du cours comprennent l'entretien des animaux, l'élevage, l'horticulture, l'industrie laitière, charpenterie, la forge, l'élevage des volailles, les machines agricoles et la science vétérinaire.

ENSEIGNEMENT AUX CHAMPS.

E. A. Howes, B.S.A., doyen du collège agricole de l'Université de l'Alberta et auteur de cet article nous dit: "Nous avons entrepris, au sujet de ces cours, d'ensemencer 3,000 acres au printemps et, à l'été, de défricher 5,000 acres de terre nouvelle.

Dans le cours de l'entretien du bétail l'on juge des animaux dans le pavillon du collège. Le but de ce cours est de faire connaître à l'élève non seulement les types et la valeur des animaux au point de vue du marché, mais encore les diverses caractéristiques des différentes races. L'entretien et les besoins de chacune de ces classes de bestiaux sont compris dans ce cours.

Dans le cours sur l'élevage, on traite de l'ensemencement et la culture du sol d'une manière systématique. Sont compris en horticulture la culture des légumes, la floriculture, le jardinage en paysages, la fructiculture et l'arboriculture.

Le cours d'industrie laitière couvre toutes les particularités du travail, à partir du soin à donner aux animaux jusqu'aux produits divers de l'industrie laitière.

L'aviculture comprend l'enseignement concernant les races de volailles ainsi que le croisement; est compris aussi l'élevage, l'engraissement, l'abatage et la préparation des volailles pour le marché.

DÉMONSTRATIONS DANS LA CONSTRUCTION.

Dans le cours de charpenterie on enseigne aux hommes à fabriquer des pièces d'outillage ordinaires et à faire les réparations en charpenterie. On étudie aussi les principes de la construction. On est à se procurer des billes et on donnera de l'enseignement sur la manière de construire des cabanes.

Dans le cours de forgeage il est reconnu que l'on a plus comme autrefois de forgeron de village et que, par conséquent, les fermiers ne doivent compter que sur eux-mêmes pour faire les réparations nécessaires à leurs instruments aratoires, pour ferrer les chevaux et exécuter tout autre travail semblable.

Dans le cours de la médecine vétérinaire on enseigne aux étudiants la manière de prendre soin des animaux et de traiter les maladies les plus communes chez ces derniers.

Il ne faut pas oublier que le collège d'agriculture n'était pas outillé pour entreprendre un travail de ce genre. Un vieux atelier a été transformé en forge montée de seize enclumes et outils nécessaires. On a fait servir pour la charpenterie deux pièces de l'édifice d'enseignement technique; ces pièces ont été outillées de douze grands établis capables de servir deux hommes cha-

ON PEUT MAINTENANT IMPORTER DES ANIMAUX DU ROYAUME-UNI.

Le ministère de l'Agriculture annonce que l'importation des bêtes à cornes, des moutons, des autres ruminants et des porcs du Royaume-Uni a été reprise, pourvu que les animaux ne viennent pas du comté de Yorkshire ou ne passent pas par ce comté. Des avis en sont envoyés aux compagnies de transport maritime, aux éleveurs et aux autres personnes intéressées.

Les machines belges volées rentrent.

Récemment sont arrivés à la gare de Liège-Kinkempois sept wagons contenant 110,120 kilos de matériel restitué par les Allemands, à l'intervention du ministère des affaires économiques.

Il s'agit de 8 châssis et 5 cuves (poches à laitier) réquisitionnés pendant la guerre aux ateliers des forges de la Providence, à Marchiennes, et transportés par les Allemands à l'Acierie Becker, A.G., à Willich-Crefeld.

Les services belges ont retrouvé, identifié, démonté et expédié ce matériel qui, dès hier, a quitté Kinkempois à destination de Marchiennes.

Un assez grand nombre d'autres wagons contenant des machines et du matériel récupérés de la même façon ont déjà quitté les stations de départ en Allemagne et arriveront incessamment dans les gares régulatrices de Liège ou de Namur, où un service spécial de transport organisé par le ministère des affaires économiques les réexpédiera vers leur destination définitive.

Une partie de l'outillage servant à l'enseignement de l'industrie laitière a été généreusement prêtée par des compagnies commerciales; il a fallu en acheter une autre partie. Une serre-chaude a été ajoutée à l'installation et se prête bien à l'étude du sol, des graines, des fleurs et des végétaux. On a aussi outillé une pièce pour le traitement des graines tel que le nourissage, vannage et autre genre de traitement. Sans doute, ces travaux étaient supplémentaires et complétaient l'outillage déjà affecté à l'enseignement en matière de soin à donner aux animaux, élevage du bétail et horticulture. C'est un aperçu du travail non classifié:

(a) On est à se procurer des billes et on donnera de l'enseignement sur la manière de construire des cabanes.

(b) On donnera une démonstration pratique dans l'art d'abattre, de dresser et de conserver les porcs, le tout fait de la même manière qu'à la ferme.

(c) On donnera aussi des démonstrations, dans les cours à bestiaux, dans la pratique de décorner et de marquer les bestiaux.

(d) A l'abattoir affecté à l'établissement de conserve, des carcasses condamnées ont été mises de côté et seront utilisées en vue d'indiquer la nature des maladies qui attaquent le plus souvent les bestiaux.

Il serait injuste de terminer ces remarques plus ou moins formelles sans exprimer notre appréciation pour la régularité et la ponctualité avec laquelle les étudiants ont suivi ces cours. Le personnel enseignant exprime beaucoup de satisfaction au sujet de l'attention et de l'attitude générale des personnes qui ont suivi ce cours d'agriculture.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL.

En plus des cours d'études données aux soldats réformés à l'Université d'Edmonton, on donne à Calgary un cours d'enseignement professionnel. On a complètement organisé sur des bases nouvelles, au cours de l'hiver, cette division d'enseignement. Ce cours traite surtout de la mécanique à la ferme et les classes comptent déjà 170 hommes. De ce nombre, vingt suivent les cours concernant les moteurs à gaz et les tracteurs, tandis que les autres suivent le cours ordinaire de la mécanique à la ferme.